JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE 26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

Associations syndicales de propriétaires

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 700 75 - Paris ASSOCIATIONS Créations

Déclaration à la préfecture de police URGENCE CLIMAT URGENCE HUMANITE.

Objet : porter une voix crédible et audible de la gravité et de l'urgence de la situation au regard du réchauffement climatique et de favoriser la mobilisation des énergies et volontés vers l'action, par tous les moyens appropriés; créer des outils et supports pédagogiques et faire vivre une communication percutante et audible est au cœur du projet d'urgence climat - urgence humanité, en activant les moyens numériques et les canaux de communication traditionnels, en conjuguant les modes d'expressions pour porter une voix mobilisatrice ; urgence climat - urgence humanité conduit ses projets et actions au bénéfice de l'intérêt général ; urgence climat - urgence humanité vise plusieurs objectifs dont les suivants animer un ou plusieurs sites internet et réseaux sociaux organiser des expositions ou conférencesaider ses membres à s'exprimer sur le sujet par le partage d'outils pédagogiques appropriés favoriser la diffusion de bonnes pratiquesproduire des œuvres, et éditer des documents, notes de réflexions et œuvres d'art, favoriser la liberté d'expression dans un souci de construction d'une réflexion partagée et d'engagement d'une action démultipliée; pour ce faire urgence climat - urgence humanité impulse des initiatives, crée et participe à des événements, coordonne des actions, mobilise des moyens financiers et humains; urgence climat - urgence humanité entend favoriser des modes d'expression dynamique et ouverte ; ainsi des mini-vidéos pédagogiques, des fiches techniques synthétiques, des messages clairs et percutants, des conférences-débats thématiques seront proposés au public ; de même seront organisés des débats ouverts et foisonnants structurés par des outils participatifs, ou tout autre moyen d'action collective ; l'association s'adresse à tout public ; elle entend s'adresser principalement au grand public, particulièrement aux jeunes, et plus largement aux décideurs des collectivités, aux responsables entrepreneuriaux, aux associations et aux pouvoirs publics ; article 2 il est également dans l'objet de l'association de contribuer directement ou indirectement à la sauvegarde du patrimoine et la promotion de la culture, notamment à travers la production ou la promotion de spectacles vivants ; de même au titre de sa vision humaniste de la société,

il entre dans l'objet de l'association de combattre le racisme et les discriminations fondées sur le sexe ou les mœurs, de défendre ou d'assister l'enfance martyrisée, de défendre ou d'assister les personnes handicapées ; Siège social : 17, rue des Cordèlieres, 75013 Paris.

Date de la déclaration : 29 décembre 2018.